



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹

Les obligations de reporting (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)

Rapport annuel

Période du 01/01/2025. au 31/12/2025

Titre du projet :	Mise en œuvre d'un processus de certification à l'échelle nationale et création d'une unité spéciale au Gabon CAFI 2 Programme 1
Numéro de référence MPTF du projet² :	132798
Organisation de mise en œuvre :	The Nature Conservancy
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Marthe MAPANGO Directrice Forêts et Climat The Nature Conservancy marthe.mapangou@tnc.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Charlène AMPANDI Spécialiste de Subvention TNC charlene.ampandi@tnc.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui ☐

Non ☒

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : 10/08/2026

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

Instructions pour le format du rapport

- Merci de ne pas modifier ce canevas : aucune section ne doit être supprimée, les tableaux doivent être remplis tels quels
- Le rapport doit être soumis en un seul document au format **Word**
- Les Annexes au format Excel doivent être placés dans [l'Espace collaboratif du projet](#), seuls les hyperliens des Annexes doivent figurer dans le corps du rapport.
- En plus des Annexes, placer tous les livrables finalisés du projet (rapports, études, cartes etc), les supports de communication (photos et vidéos) ainsi que les shapefiles/données spatiales dans [l'Espace collaboratif dédié du projet](#) et fournir les hyperliens à ces différents documents dans le corps du rapport dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroter toutes les pages, sections et paragraphes
- Pour rappel, les rapports annuels et leurs annexes sont rendus publics par CAFI sous format .pdf

Table des matières

1. Données clés du projet	4
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	5
3. Défis de mise en œuvre	5
3.1 Défis liés au contexte du pays	5
3.2 Défis inhérents au projet	5
3.3 Mesures correctives prises ou envisagées.	5
4. Evaluation de la performance du projet	1
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	1
5. Résultats du Projet	1
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	1
5.1.1 Tous les projets	2
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	2
6. Communication et promotion	3
6.1 Illustration spécifique	3
6.2 Stratégie et plan de communication	3
7. Exécution financière	4
7.1 Décaissements	4
7.2 Contrats	6
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	6
7.4 Mobilisation de ressources	7
7.5 Audits	7
7.6 Révisions budgétaires	7
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	7
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	7
8.2 Evaluations	8
8.3 Intégration des leçons apprises	8
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)	8
9. Thèmes transversaux	8
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	8
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	9
10. Gestion des risques	11
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	11
10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	11
11. Récapitulatif des livrables	12
12. Annexes	12

1. Données clés du projet

Titre du projet	Mise en œuvre d'un processus de certification à l'échelle nationale et création d'une unité spéciale au Gabon CAFI 2 Programme 1
Numéro de référence MPTF du projet	132798
Hyperlien du document de projet ²	https://drive.google.com/drive/folders/16HMOBfixLZsEkIgnZx6tbRwWKCP64Cw-
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Couverture nationale
Institutions ou ministères de tutelle	• Ministère des Eaux et Forêts , chargé du Conflit Homme Faune • Conseil National Climat (CNC) • Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) • Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB) • Agence Gabonaise de Normalisation (AGANOR)
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	The Nature Conservancy
Budget total du projet (USD)	6 999 833 \$
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	21/10/2021
Date de réception des premiers fonds du MPTF	11/08/2022
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15/06/2023
Date de clôture initiale	10/08/2027
Date de clôture révisée le cas échéant	Click or tap to enter a date.
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	293,629.18 \$
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	726,053.95 \$
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	17%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Click or tap to enter a date.

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI
https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents /
 Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

	Insérer hyperlien si l'évaluation est publique
--	--

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Présentez de manière concise dans le tableau ci-dessous les avancées et réalisations les plus importantes de votre projet. Ce tableau doit **mettre en évidence de manière synthétique les progrès et résultats MAJEURS** du projet en dégageant de manière claire et concise :

- 1) celles de la période sous-examen (semestre ou année),
- 2) celles depuis le début du projet.

Si besoin, placer les livrables dans [l'Espace collaboratif Google Drive CAFI](#) et fournir des hyperliens pour tous les livrables (rapports, études, documents de politique, cartes, plans etc) . Les livrables qui figurent dans ce tableau doivent être finalisés et non pas ceux prévus. Merci de préciser l'année de réalisation le cas échéant.

Progrès ou résultats obtenus au cours de 2024	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre	
1^{er} indicateur effet : Superficie et pourcentage des forêts certifiées au Gabon	
Recrutement par appel d'offres d'un(e) consultant(e) chargé(e) de concevoir un registre national informatisé des opérateurs forestiers engagés dans un processus de certification au Gabon , afin de renforcer le suivi, la traçabilité, la transparence et l'intégration des données dans les systèmes nationaux (SNORNF, SNTBG, etc.).	- Assistance technique et financière au MINEF pour l'organisation de l'atelier national de validation de la feuille de route de généralisation de la Certification au Gabon, qui s'est déroulé du 13 au 15 mars 2024. - Deux experts internationaux du Centre d'étude africaine de l'Université de Floride, Jack et Claudia, ont été recrutés pour apporter un appui technique au Ministère des Eaux et Forêts dans les secteurs de la certification et des forêts communautaires. Les experts ont réalisé une première mission de terrain du 15 au 28 avril 2024 - L'AGANOR a mené un processus de consultation qui l'a conduit à identifier le besoin de tenir un dialogue national sur la certification forestière. Ce dialogue est prévu à la mi-septembre 2025.
2ème indicateur effet : Code forestier révisé pour inclure le mandat de la certification	
Au cours de la période de rapportage, aucune activité spécifique n'a été réalisée en lien direct avec la révision du Code forestier, un processus engagé depuis plus de cinq ans et dont l'avancement demeure limité. Toutefois, afin d'éviter que cette situation n'entrave la mise en œuvre des actions liées à la certification, une solution transitoire a été explorée avec la DGF, consistant à proposer un Arrêté ministériel définissant de manière provisoire le rôle et les responsabilités du ministère en matière de certification forestière. Cette approche vise à sécuriser un cadre opérationnel minimal en	- Dans le cadre du renforcement des capacités de l'administration forestière, des fonctionnaires du ministère des Eaux et Forêts et des agences partenaires ont participé, en mai 2024, au Carrefour international du Bois à Nantes. Ce déplacement, financé par le programme, a permis d'approfondir les connaissances sur les standards internationaux de certification et d'alimenter les réflexions nationales sur la révision du Code forestier. - Participation à la consultation technique soutenue par l'Union européenne, dans le cadre de l'assistance à la révision du Code forestier gabonais. La nouvelle proposition intègre les principes de gestion durable, l'obligation de plans d'aménagement, la reconnaissance de la certification forestière, et l'alignement avec les normes techniques nationales définies par l'administration des Eaux et Forêts.

attendant l'adoption du nouveau Code forestier.	
3ème indicateur effet 1: Adoption des normes nationales de certification	
Non démarre	N/D
4ème indicateur effet 1: Réduction des émissions de carbone (CO₂)	
Développement du Protocole RIL-C (Réduction de l'Impact de l'Exploitation sur le Carbone) Elaboration du protocole national RIL-C, destiné à mesurer et réduire les émissions de carbone liées à l'exploitation forestière. Sur la base des données collectées dans 12 concessions lors du projet FCPF, le protocole a été mis à jour afin de standardiser la quantification des émissions provenant de l'abattage, du débardage, des routes forestières, des parcs à grumes et des dommages collatéraux. Les paramètres retenus sont alignés sur les méthodologies scientifiques reconnues (Ellis 2019, Umunay 2019), qui démontrent qu'une application rigoureuse du RIL-C peut réduire jusqu'à 50 % des émissions issues de l'exploitation sélective Formations techniques contribuant à la réduction des émissions • 23 agents issus de sept administrations ont été formés aux méthodes RIL-C, couvrant la délimitation des zones de coupe, la cartographie des infrastructures, la mesure des souches et dommages ainsi que l'estimation de la biomasse, renforçant ainsi les capacités nationales pour appliquer des pratiques d'exploitation à faible impact carbone. • Une phase pratique a été organisée dans l'UFA d'Africa View, permettant aux équipes de mettre en œuvre les	Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du protocole national RIL-C

techniques RIL-C sur le terrain et de préparer les prochaines missions visant à réduire les émissions liées à l'exploitation forestière. Analyse SWOT et revue scientifique pour améliorer la réduction des émissions • L'analyse SWOT a mis en évidence que les routes forestières (~53 % des émissions) ainsi que les dégâts d'abattage et de débardage constituent les principales sources d'émissions dans les concessions, permettant de cibler les leviers les plus efficaces du RIL-C. • Les recommandations portent sur une meilleure planification des routes, la réduction des dommages collatéraux et la récupération des grumes abandonnées, actions qui contribuent directement à la diminution des émissions carbone liées à l'exploitation.	
5ème indicateur effet 1: # Base de données forestière accessible au public et nombre de visites	
N/D	N/D
Effet 2 : Une unité chargée de l'application de la législation forestière est créée et opérationnelle	
1^{er} Indicateur effet 2 : Effort de patrouille et capture (Exemple : nombre de jours de patrouilles, nombre, lieux et type d'infractions par agent de contrôle et par jour)	
À la suite des missions pilotes menées pour tester le dispositif, des échanges ont été engagés avec la DGF afin de déterminer le mode de formalisation légale de l'unité d'élite. La DGF a rappelé que des agents assermentés existent déjà au sein de ses structures et sont, à ce titre, habilités à conduire les missions de police forestière. Parallèlement, un projet de texte visant la création d'une brigade spéciale au sein du ministère est en cours de finalisation ; il s'agit désormais d'assurer l'alignement entre les missions envisagées pour cette brigade et les	Dans le cadre de la lutte contre l'exploitation forestière illégale, cinq missions de contrôle ont été menées par le MINEF (DGF, AEFFB, ANPN) dans les provinces de l'Estuaire, Ngounié, Ogooué-Ivindo, Ogooué-Lolo et Woleu-Ntem, avec un appui logistique et financier apporté aux opérations régionales (Okoumé, Padouk, Sapelli, Azobé, Izombe). Ces patrouilles ont permis d'intercepter plusieurs cargaisons de grumes issues de sous-déclarations frauduleuses, causant un préjudice économique aux forêts communautaires, et ont généré plus de 100 contentieux. Elles ont également servi à vérifier le respect des plans d'aménagement, illustrant l'engagement du gouvernement à renforcer la gouvernance forestière et à promouvoir une gestion durable des ressources.

objectifs opérationnels du projet. L'équipe projet, bien que non associée à l'élaboration du texte, a été informée de son évolution au fil des discussions. Enfin, la DGF a bénéficié d'un renforcement de ses capacités de surveillance , notamment grâce à l'acquisition de deux bateaux et quatre motos , qui contribueront à améliorer l'efficacité des opérations de terrain	
---	--

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

- **Transition politique majeure en 2025**, avec retour à l'ordre constitutionnel après les élections d'avril et d'octobre-novembre, entraînant des réajustements administratifs et une période d'adaptation institutionnelle prolongée.
- **Réformes prioritaires engagées par le Gouvernement** (audit des conventions minières, réforme fiscale, consolidation du secteur forêt-bois), mobilisant fortement les administrations et ralentissant certains processus opérationnels des projets.
- **Pressions économiques persistantes** influençant la disponibilité des ressources publiques et la capacité opérationnelle des ministères sectoriels.
- **Recomposition des mandats et des équipes techniques**, entraînant une perte de continuité et des délais dans les validations institutionnelles.

Préciser si votre projet opère dans une zone à risque de conflit ? Comment cela impacte-t-il vos opérations ? Des mesures de mitigation au risque de conflit sont-elles prévues dans le projet ?

N/D

3.2 Défis inhérents au projet

- **Coordination complexe** entre plusieurs institutions (DGF, AEAFFB, AGANOR, ANPN, CNC), entraînant des délais dans la prise de décision et la validation des livrables.
- **Turnover élevé des agents** impliqués dans le projet, générant une perte de compétences et la nécessité de répéter les formations techniques.
- **Faible disponibilité et qualité des données** (plans d'aménagement, traçabilité, données carbone), limitant la planification et l'évaluation des progrès.

- **Capacités opérationnelles insuffisantes** pour assurer un déploiement régulier des missions de terrain (RIL-C, SNORNF, audits).
- **Dépendance à l'expertise externe** pour des activités hautement spécialisées (carbone, MRV, protocoles techniques).
- **Hétérogénéité des niveaux techniques** parmi les agents, ralentissant l'appropriation des méthodes et la mise en œuvre des outils.
- **Coopération variable des concessionnaires forestiers**, essentielle pour l'accès aux sites et aux informations nécessaires aux tests et audits.

3.3 Commentaires

Il s'agit ici de mettre en avant des éventuels points de blocage ou tout autre information utile à la compréhension de l'avancement du projet.

L'avancement du projet au cours de l'année 2025 a été marqué par plusieurs facteurs structurels et opérationnels qui ont influencé le rythme d'exécution. Bien que la période ait été caractérisée par un retour progressif à la stabilité institutionnelle au niveau national, plusieurs défis inhérents au projet ont continué à peser sur la mise en œuvre.

La gestion quotidienne du programme reste complexifiée par la multiplicité des acteurs impliqués. La coordination entre la DGF, l'AEAFFB, l'AGANOR, l'ANPN, le CNC et les opérateurs privés nécessite un alignement constant qui entraîne souvent des délais dans la validation des documents techniques et des décisions opérationnelles. Cette dynamique est accentuée par un turnover élevé au sein des équipes techniques, tant au niveau central que provincial, ce qui fragilise la continuité des activités et impose de répéter fréquemment les formations et les séances de cadrage technique.

Par ailleurs, plusieurs activités clés demeurent dépendantes de données de référence qui restent incomplètes, obsolètes ou difficiles d'accès. Cette insuffisance touche notamment les plans d'aménagement, les informations relatives aux concessions, la documentation pour le registre de certification ou encore les paramètres nécessaires au suivi carbone. Le manque de données harmonisées limite la capacité du projet à planifier efficacement et ralentit la production des livrables attendus.

La mise en œuvre opérationnelle est également contrainte par une disponibilité limitée des administrations partenaires pour les missions de terrain. Les équipes provinciales manquent de moyens logistiques et humains pour assurer la fréquence nécessaire des contrôles, audits, remesures IRN ou tests RIL-C. Ces contraintes se traduisent par des reports successifs de missions pourtant critiques pour la validation des protocoles et le suivi des progrès techniques.

S'ajoutent à cela des interactions parfois inégales avec les concessionnaires forestiers. Certaines sociétés éprouvent des difficultés à fournir la documentation requise ou à faciliter l'accès aux sites, ce

qui affecte directement les étapes de test et de vérification essentielles pour le déploiement des pratiques RIL-C et l'établissement du registre de certification.

Enfin, plusieurs composantes du projet se sont révélées plus complexes et plus exigeantes que prévu initialement. La finalisation du protocole RIL-C, l'appui à la mise en place d'un système MRV fonctionnel, la consolidation des outils de suivi ou encore la structuration du registre national nécessitent des niveaux d'expertise spécialisés encore partiellement disponibles au sein des institutions nationales. Cette dépendance à des expertises externes prolonge les délais et requiert une planification adaptée pour assurer la montée en compétence progressive des équipes locales.

Ainsi, malgré des avancées notables, l'année 2025 a été marquée par un ensemble de contraintes opérationnelles et structurelles qui ont ralenti l'exécution de certaines activités clés. La compréhension de ces défis est essentielle pour apprécier le rythme des progrès et identifier les ajustements nécessaires pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre en 2026.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

- En utilisant le **cadre logique du projet tel que validé dans le document de projet (ou éventuellement révisé et validé lors du dernier COPIL du projet)**, veuillez ajouter autant de lignes que nécessaire afin de **lister l'ensemble des produits du projet**.
- Merci de **démultiplier les lignes** si un produit contient plusieurs indicateurs.
- Les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le cadre logique du projet** de manière à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Projet.
- Il est possible que certains indicateurs du cadre logique du projet soient les mêmes que ceux en Annexe 1 ou 2. Si c'est le cas, assurez-vous de la cohérence entre les annexes et ce tableau.

Tableau évaluation de la performance :

		Cibles		Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
Produit 1.1 : Les protocoles institutionnels pour la réforme des politiques, la mise en œuvre	Existence des protocoles	Politique présentant le mandat legal et les	N/D	N/	Mission d'échange d'expérience	Un Comité technique multipartite a été mis en place, réunissant	60%	Dans le cadre des travaux du Comité

⁴ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁵ Fournir en commentaires dans le tableau l'hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant

⁶ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁷ Indiquer une valeur entre 0% et 100% (0% si les activités contribuant à l'atteinte du résultat en question n'ont pas commencé et 100% si les activités ont été réalisées et le résultat atteint)

⁸ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Produits	Indicateurs	Cibles		Résultats			Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶		
des projets, la supervision et le suivi sont définis et mis en œuvre.		dispositions institutionnelle pour le contrôle forestier			Organisation d'un voyage d'échange pour la Direction des Forêts communautaires et les communautés au Guatemala	les principales parties prenantes du secteur forestier. Ce comité constitue une plateforme de concertation structurée, dont le mandat inclut la formulation de propositions de politiques et de réformes pour renforcer le contrôle forestier. Cette dynamique s'appuie sur la capitalisation de la mission d'apprentissage conduite par la Direction des forêts communautaires, contribuant à l'élaboration de protocoles institutionnels adaptés.		Technique, un dialogue a été engagé sur les conditions nécessaires à la définition des normes nationales de certification, notamment sur la nécessité de clarifier la position du gouvernement concernant le caractère obligatoire du processus de certification. Cette clarification est indispensable pour assurer la cohérence des futures normes avec les orientations

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

		Cibles		Résultats			Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
Produits	Indicateurs	Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶		
								politiques nationales et pour garantir l'adhésion des opérateurs et des administrations concernées.
Produit 1.2 Un registre des opérateurs/entreprises engagées dans la certification est créé	Existence d'un registre et d'archives de certification	Registre de certification incluant un système d'archivage	N/D	N/D		Le recrutement du consultant chargé d'appuyer le MINEF dans la mise en place d'un registre national informatisé des opérateurs engagés dans un processus de certification forestière est en cours – appel d'offre lancé	30%	Ce registre, sera conçu comme une base de données centralisée et sécurisée, qui permettra d'assurer le suivi des statuts de certification, l'archivage des documents techniques et réglementaires, ainsi que la traçabilité et la conformité des données. Il s'agit d'un dispositif visant à renforcer la gouvernance, la

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

		Cibles		Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
								transparence et le pilotage stratégique du processus de certification au niveau national.
Produit 1.3 Une stratégie de surveillance et d'audit est mise en œuvre sur le terrain	Pourcentage des concessions auditées au moins une fois par an	100% des concessions font l'objet d'audit de conformité au moins une fois par an par les agents	N/D	N/D		Cabinet spécialisé, Biotope, a été recruté pour appuyer le MINEF dans le développement d'outils d'analyse des documents d'aménagement forestier des concessions en activité.	40%	Cette mission vise à faciliter les audits de conformité en renforçant la capacité des agents à évaluer les plans d'aménagement, les rapports techniques et les protocoles d'inventaire. Les grilles d'analyse ont été mises à jour pour sept types de documents, intégrant les nouveaux textes législatifs, et sont en cours de validation après une phase de test par les agents du ministère.

Produits	Indicateurs	Cibles		Résultats			Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
		Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶		
Produit 1.4 Les protocoles de suivi des émissions, de la biodiversité et des aspects sociaux des concessions forestières sont définis et les rapports du secteur privé sont valides	Méthodologies MRV	Le processus MRV carbone/émissions est bien défini	N/D	N/D	N/D	- Consultant recruté pour initier le processus - Analyse SWOT des méthodes existantes réalisée - Réunion de cadrage organisée avec consultation des concessionnaires - Méthodologie de mesure des émissions validée par le Comité technique et scientifique - Phase de test en préparation	70%	Ces avancées structurent progressivement un cadre opérationnel pour le suivi des émissions, en appui à la gouvernance climatique du secteur forestier.
Produit 2.2 :30 fonctionnaires du Ministère en tant qu'unité d'élite chargée de l'application de la législation forestière déployés	Poursuite/documentation juridique des condamnations et des amendes	Augmentation des fonds provenant des amendes et des recettes	N/D	N/D	N/D	5 sur les 9 prévues cette année, et composées de 10 agents chacune, effectuées dans 5 provinces ayant donné lieu à plus de 70 contentieux	70%	Rapport de terrain transmis Discussions en cours sur la formalisation de l'unité d'élite

		Cibles		Résultats				
Produits	Indicateurs	Initiale ⁴	Révisée (le cas échéant) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif)	Valeur 2023 (en cumulatif)	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁶	Pourcentage d'achèvement de l'indicateur ⁷	Commentaires ⁸
Etc..							%	
							%	
							%	
							%	

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Fournir un état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités principales prévues dans le PTBA de l'année de rapportage.

Placer le PTBA de l'année en cours dans [l'Espace collaboratif](#) et fournir ci-dessous son hyperlien. Apporter les justifications nécessaires ci-dessous si un PTBA n'est pas disponible au moment de la soumission du rapport.

Hyperlien du PTBA :

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹⁰	Cible prévue dans le PTBA	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Les protocoles institutionnels pour la réforme des politiques, la mise en œuvre des projets, la supervision et le suivi sont définis et mis en œuvre.	1.1	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Dialogue politique national sur la certification (niveau	10%	100%	Le Comité technique multipartite prévoit, sous la facilitation de l'AGANOR de conduire un dialogue national sur la certification qui va

⁹ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹⁰ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

			technique et niveau ministeriel)			donner lieu a un plan de travail operationnel..
2. Un registre des opérateurs/entreprises engagées dans la certification est cree	1.2	Du 01/07/2025 au 01/07/2026	Un groupe de travail inter-administrations a été mis en place, réunissant les entités concernées. Un consultant technique a été recruté pour appuyer la structuration du registre et la mise en place d'un système d'archivage sécurisé et accessible	5%	75%	D'ici a la fin de l'annee, il est prévu d'opérationnaliser le GT et recruter le consultant qui devra l'appuyer. Le GT se chargera de l'état des lieux initial
3... Une stratégie de surveillance et d'audit est mise en œuvre sur le terrain	1.3	Du 01/06/2025 au 31/12/2025	1ere phase en cours de finalisation avec la livraison de grilles d'analyse de la conformité, 2eme phase, mission tests	40%	100%	
4.... Les protocoles de suivi des émissions, de la biodiversité et des aspects sociaux des concessions forestières sont définis et les rapports du secteur privé sont valides	1.4	Du 01/04/2025 au 30/12/2025	Draft de protocole élaboré, Phase test en cours de préparation	40%	75%	
5.....30 fonctionnaires du Ministère en tant qu'unité d'élite chargée de l'application de la législation forestière déployés	2.2	Du 01/05/2025 au 31/10/2025	Organiser les 4 missions restantes	60%	100%	
6...		Du Click or tap to enter a date. au Click or tap to enter a date.			Choose an item.	

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

7....		Du Click or tap to enter a date. au Click or tap to enter a date.			Choose an item.	
8.....		Du Click or tap to enter a date. au Click or tap to enter a date.			Choose an item.	

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
☐	☐	☒	☐	☐	☐	☐

Renseigner, en fonction de la nature du projet, l'annexe 1 ou 2 disponible [ici](#).

- ❖ **Projet approche territoriale / utilisation des terres : remplir l'annexe 1.** Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans le document lui-même.
 - Pour tous les projets territoriaux dont les indicateurs requièrent des données géoréférencées, merci de fournir dans [l'Espace collaboratif de votre projet](#)¹¹ les shapefiles pertinents conformément aux [Lignes directrices de rapportage des données cartographiques](#).
 - Il est attendu des projets d'utilisation des terres et de certains projets sectoriels (comme ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils

¹¹ Une matrice avec le lien d'accès vers l'Espace collaboratif individualisé et privatif de chaque projet est disponible [ici](#)

estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.

- ❖ **Projet approche habilitante : remplir l'annexe 2.** *On n'attend généralement pas des projets habilitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.*

Merci de déposer l'annexe correspondante à votre projet dans [l'Espace collaboratif \(CAFI- votre projet\) Google Drive](#) et d'indiquer l'hyperlien ici : .

Le rapport est considéré incomplet sans l'une de ses deux annexes et sans les shapefiles le cas échéant.

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe 3 de ce canevas et dans la politique et les Lignes directrices de suivi évaluation de CAFI. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Effet	Nombre de bénéficiaires directs (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts					
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci- dessus)					

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ¹²	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Jalon n.3 Gouvernance Forestière Jalon de décembre 2024	3di Un rapport sur les progrès accomplis en matière de : i. Finalisation et mise en œuvre du cadre juridique et réglementaire pour la gestion forestière, L'exploitation et le commerce du bois, cadre adopté selon des échanges inclusifs entre parties Prenantes nationales ;	Un dialogue national sur la certification est en cours de préparation. Il est prévu au cours du mois de septembre et sera facilité par l'AGANOR	Des réunions de haut niveau ont été organisées durant l'année 2023 pour définir le cadre juridique et réglementaire pour la gestion forestière (Réunion du Maisha du 15 juillet 2023) Un atelier national pour valider la feuille de route de la Généralisation de la certification au Gabon s'est tenu en 2024 (mars 2024) Le Comité de Pilotage du projet a tenu sa réunion annuelle pour valider l'exercice technique et financier 2024, le budget 2025 pour la mise en œuvre des activités du CAFI (Octobre 2024). Création du Comité Technique programme Forêt en 2024 qui aura	

¹² Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

			le rôle d'assurer la coordination technique du projet (décembre 2024).	
Jalon n.3 Gouvernance Forestière	3dii Renforcement des capacités de l'administration forestière dans les domaines de la surveillance et de l'application des lois, avec notamment la mise en place d'un système d'information et la formation des fonctionnaires.	Commentaires pertinents des experts de la DGF sur les grilles d'analyse des documents d'aménagements forestiers proposés par le cabinet Biotopie. Ces grilles vont servir de base pour l'organisation des audits de conformité	Tous les partenaires de CAFI (Administration et agences d'implémentation) se sont ensuite rendus au Brésil la majorité du mois de juillet pour examiner les pratiques de gestion durable des forêts, y compris RIL-C. Recrutement du bureau d'étude International Biotopie pour apporter une assistance technique au MINEF et former les agents dans la révision des grilles d'évaluation des documents d'aménagement Recrutement de deux Experts Internationaux du centre d'étude africaine de l'Université de Floride pour apporter un appui technique au Ministère et former les agents dans la Certification et les forêts communautaires 3 agents de l'administration et des agences d'implémentation ont participé au carrefour International du Bois à Nantes pour un échange	NA

			d'expérience sur la certification.	
Jalon n.3 Gouvernance Forestière	3 ^e Révision du Code forestier et de ses décrets réglementaires pour définir comment et à quel taux, la Superficie des concessions forestières sera réduite de son niveau actuel de 17 millions d'ha à un Maximum de 13 millions d'ha le plus rapidement possible et pas plus tard que 2025, ainsi que le prévoit le Plan stratégique Gabon émergent.	N/D	La révision du code forestier est en cours	

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Fournir un ou plusieurs exemples détaillés d'une action/intervention spécifique mettant en valeur les progrès réalisés par le projet.

Chaque exemple doit s'accompagner de photos haute résolution et/ou des hyperliens vers les produits (sites web, articles presse, témoignages etc.) avec légendes, des cartes si pertinentes et des informations explicatives détaillées.

Les photos, vidéos et supports visuels doivent être déposés dans [l'Espace collaboratif Google Drive \(CAFI-votre projet\)](#) et le ou les hyperliens des documents doivent être fournis ci-dessous.

Le Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC) choisira des exemples et des photos qui seront publiés dans le rapport annuel global, les sites web du Fonds et ceux seront sujets de reportages ou blogs spéciaux.

6.2 Stratégie et plan de communication

Décrivez brièvement votre stratégie de communication (les cibles, les objectifs pour chaque cible et comment vous avez prévu d'atteindre ces objectifs avec votre plan de communication).

Fournir un bref descriptif des efforts entrepris pour promouvoir CAFI (et le FONAREDD en RDC) y compris via l'utilisation de logos dans les publications finales du projet, sur le site du projet, et dans les ateliers avec les partenaires et parties prenantes, photos et hyperliens à l'appui.

Le Responsable de la communication de TNC est régulièrement mis à contribution pour assurer la communication et la couverture médiatique de toutes les activités organisées dans le cadre du projet dans les médias conventionnels ainsi que la réalisation de produits de communication (Kakemonos publicitaires, etc.)

Utilisez et reproduisez le tableau ci-dessous afin de décrire vos efforts de communications :

Nom du projet de communication			
Date de début du projet de communication		Date de fin du projet de communication	
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :			
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Sur les transferts reçus, indiquer le niveau de décaissement global ainsi que le niveau de décaissement annuel en incluant le budget prévisionnel pour l'année et le décaissement effectif.

Les montants engagés mais non décaissés peuvent être rajoutés dans la dernière colonne du tableau.

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au 30/06/2025	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non décaissés
Effet 1 : un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre	\$2,736,340.00		Obligatoire ¹³ \$788.15	\$2,666,260.33		3%	\$146,844.06
Produit 1.1: Des protocoles institutionnels pour la réforme des politiques publiques et la mise en œuvre la supervision et le suivi des projets sont établis et appliqués	\$301,200.00						

¹³ En vertu du Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) signé par les organisations de mise en œuvre avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

Produit 1.2: Un registre des opérateurs engagés dans le processus de certification est créé	\$433,000.00		\$788.15				
Produit 1.3 Une stratégie de surveillance et d'audit est mise en œuvre sur le terrain -contrat Biotope	\$630,580.00		Obligatoire ¹⁴				
Produit 1.4. Les protocoles de suivi des émissions, de la biodiversité et des aspects sociaux des concessions forestières sont définis et les rapports du secteur privé sont validés- Contrat Vincent ??	\$575,360.00						
Produit 1.5: Les fonctionnaires du ministère, les auditeurs sur le terrain et les employés du secteur privé sont formés pour définir, mettre en œuvre et contrôler les normes nationales de certification.	\$796,200.00		Recommandé				
Effet 2 : Une unité d'élite chargée de l'application de la législation forestière est créée et opérationnelle.	\$1,444,400.00		Obligatoire \$85,870.95	\$995,395.80		31%	
Produit 2.1: 30 agents devant faire office d'Unité « d'élite » chargée de l'application des lois forestières sont identifiés et formés	\$519,000.00		\$65,949.02				
Produit 2.2. 30 agents sont déployés pour servir d'unité d'élite d'application de la loi forestière – Mission de Police forestiere	\$767,400.00		Obligatoire \$82.96				
Produit 2.3. Des chiens de détection et de pistage sont soutenus pour travailler avec l'unité d'élite chargée de l'application de la loi – Motos, embarcation, K9	\$158,000.00		\$19,838.97				
Total Coûts Résultats	\$4,180,740.00		\$86,659.10	\$3,661,656.13		12%	\$146,844.06
Total Coûts M&E							

¹⁴ Ibid.

Total Coûts Gestion de Projet (PMC)				\$3,661,656.13			
Coût Total Indirect	\$ 292,651.80			\$36,335.87		12%	\$10,279.08
Total	\$4,473,391.80		\$86,659.10	\$3,697,992.00		12%	\$157,123.14

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez l'« [Annexe 3 - tableau 8.2](#) », déposez-la dans l'Espace collaboratif (CAFI- votre projet) Google Drive en indiquant l'hyperlien ici et transmettez-la par email en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, **avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI (et du FONAREDD en RDC)**

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹⁵	Dépenses cumulatives en US \$ ¹⁶	Commentaires
Effet 1 : un processus de certification à l'échelle nationale pour le Gabon est conçu et mis en œuvre.	En cours (20%)	Obligatoire ¹⁷ \$70,079.67	Le CT a reconnu le besoin d'avoir un dialogue/consultation préalable entre les administrations, le secteur privé et les OSC pour harmoniser les positions et les stratégies en matière de certification forestière. Le dialogue/consultation technique sera suivie d'une consultation stratégique (ministérielle) Voyage d'études ??
...			
Produit 1.3 Une stratégie de surveillance et d'audit est mise en œuvre sur le terrain	En cours (40%)	Obligatoire Contrat de Biotope \$117,521.86	Appui au MINEF dans le développement d'outils d'analyse des documents d'aménagement forestier des concessions en activité. Grilles d'analyse validées par le MINEF et en cours de finalisation. Prochaine étape : Phase test de terrain et corrections éventuelles
Produit 1.4. Les protocoles de suivi des émissions,	En cours	\$ 29 322,2	Le consultant a été recruté et a produit les résultats suivants : La réalisation d'une analyse SWOT des méthodes d'évaluation des

¹⁵ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹⁶ Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

¹⁷ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI

de la biodiversité et des aspects sociaux des concessions forestières sont définis et les rapports du secteur privé sont validés			émissions liées à l'exploitation forestière. ● L'organisation d'une réunion de cadrage et la consultation de certains concessionnaires forestiers ● La proposition d'une approche scientifique valide par les comités technique et scientifique
Effet 2 : Une unité d'élite chargée de l'application de la législation forestière est créée et opérationnel le.	En cours	\$449,004.20	Afin de respecter le calendrier du programme, des missions de police forestière ont été engagées dans un format transitoire incluant l'Agence d'exécution de la filière forêt-bois, l'ANPN (dans les sites jouxtant les parcs nationaux), la Direction Générale des Industries et la Direction Générale des Forêts.
Produit 2.2. 30 agents sont déployés pour servir d'unité d'élite d'application de la loi forestière	En cours	\$65,949.02	Lancement de 5 missions tests de police forestière dans cinq provinces (Estuaire, Moyen-Ogooué, Ngounié, Ogooué-Lolo et Woleu-Ntem), du 24 juin au 5 juillet 2025
Produit 2.3. Des chiens de détection et de pistage sont soutenus pour travailler avec l'unité d'élite chargée de l'application de la loi	En cours	\$68,507.78	A la demande du COPIL (Octobre 2024), cette activité a été modifiée afin d'aligner la dépense aux besoins réels du terrain, notamment : ● Le renforcement du dispositif de surveillance par la construction d'au moins un mirador. Le CT a identifié un site à Kango. Les études préalables sont en cours ● Le renforcement des moyens logistiques par l'acquisition de deux embarcations et de 4 motos ● La clôture du contrat de K9, chargé de fournir les chiens. Les frais engagés par K9 ont été totalement remboursés
Total			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Suivi des Contrats

En accord avec le Manuel d'Opérations de CAFI, lister les entités auxquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été **signés**, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
P119988-BIOTOPE-12182023		Secteur Privé		\$238,817	18/03/2024		31 décembre 2024	10 mois	Livrable rendu

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Les dépenses financières engagées au cours de la période sont inférieures aux prévisions du plan de travail. Le PTBA annexé au présent rapport détaille les activités concernées ainsi que les raisons des retards observés.

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

(i) Accélération de la mise en œuvre du programme :

Dans l'optique de relancer la dynamique du programme CAFI Certification, un Comité technique a été mis en place, conçu comme une plateforme de concertation décisionnelle, avec des termes de référence clairs et un mandat structurant. Ce comité a permis de conduire une revue stratégique des activités, d'améliorer la coordination entre les entités de mise en œuvre, de renforcer l'appropriation nationale, et de garantir l'alignement des ressources sur les priorités réelles du terrain. Ces ajustements répondent directement aux exigences du bailleur CAFI en matière de gouvernance, d'efficacité et de transparence, tout en créant les conditions d'un impact durable et mesurable pour les opérateurs engagés dans la certification forestière.

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

N/A

- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;

Il est prévu une accélération du taux de décaissement au cours de l'exercice en cours qui devrait nous permettre de demander la deuxième tranche l'année prochaine.

- e) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

N/A

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

TNC développe actuellement une proposition de projet ambitieuse intitulée "Working Forests for the Future" (WF4F), financée à hauteur de 5,5 millions GBP par le programme FGMC (Forest Governance, Markets and Climate) du gouvernement britannique. Conçu comme un complément stratégique au programme CAFI Certification, ce projet vise à catalyser l'engagement du secteur privé en structurant un réseau national de gestion forestière responsable, en expérimentant des approches innovantes de Climate Smart Forestry (CSF), et en créant des incitations de marché concrètes pour accélérer la transition vers une gestion durable des forêts. WF4F contribuera ainsi à renforcer la compétitivité verte du secteur forestier gabonais tout en consolidant les acquis du partenariat avec CAFI.

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

N/A

- Si oui, mentionner la période et dans la mesure du possible
- Si la politique de l'organisation de mise en œuvre le permet, joindre le rapport d'audit en annexe ou autres données liées à cet audit

7.6 Révisions budgétaires

Veuillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

Le COPIL du 19 Aout 2025 a approuvé la proposition du Comité technique (CT) du programme Forêt d'allouer exceptionnellement jusqu'à 10 % du budget disponible aux frais opérationnels du programme (y compris les salaires de TNC), soit un montant de \$366,165.61 USD

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

Il s'agit, notamment de présenter le système de suivi et comment les organes de gouvernance du projet ont permis d'ajuster la stratégie de mise en œuvre du projet.

8.1 Etat d'avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	2	1	19/08/2025	Inserer le lien du CR + releve des resolutions
Comité Technique de Gestion	7	10	Date ??	Inserer les liens d'accès aux CR
Missions de suivi terrain	2	1	Date ??	Inserer le lien du compte rendu de la mission de Kango + TdRs

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse management du	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
------------------------	------	--------------------------------------	-----------------------	---

N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.

Points d'apprentissage	Plan d'action	Intégration dans le projet
- Les missions pilotes ont montré que l'absence de cadre institutionnel formalisé crée des zones d'ambiguïté (mandat de l'unité d'élite, articulation avec la DGF, coexistence avec la future brigade spéciale). La DGF estime que ses agents assermentés ont déjà mandat pour les missions de police forestière, ce qui exige une cohérence entre les textes existants, le projet de brigade spéciale et les objectifs du projet. L'équipe projet n'a pas été impliquée dans la rédaction du texte, mais informée a posteriori, révélant un manque de coordination. • <u>Complexité institutionnelle et appropriation limitée</u> : Les transitions de leadership à l'AEFFB et la DGF ont créé des confusions et ralenti la coordination. Cela a affecté la clarté des rôles et l'engagement institutionnel <u>Faible taux d'exécution et déséquilibre budgétaire</u> : En juin 2025, seulement 12 % du budget était consommé. Les coûts opérationnels ont été consommés de manière disproportionnée, et les livrables étaient de faible qualité en raison d'une période d'inactivité de 14 mois	<u>Renforcement de la gestion du programme</u> : TNC a nommé des experts seniors en gestion de projet et en politique climatique, et mobilisera des équipes techniques de ses bureaux régionaux et mondiaux <u>Amélioration du fonctionnement des comités techniques</u> : Renforcer la coordination et la prise de décision au sein du Comité technique forêt afin d'assurer une meilleure appropriation et une exécution plus rapide des activités <u>Restructuration des activités</u> : Les activités non lancées ou non réalisables ont été retirées, et les budgets réaffectés à des actions matures et à fort impact, dans le respect des cibles et indicateurs du programme	<u>Révision des plans d'activités</u> : Collaboration avec les agences gouvernementales pour se concentrer sur les actions prioritaires et réalisables <u>Pilotes stratégiques</u> : Mise en œuvre d'activités pilotes pour informer les réformes juridiques et renforcer les approches testées sur le terrain <u>Renforcement de la communication</u> : Rétablir des canaux de communication transparents avec le Secrétariat CAFI et les bailleurs pour aligner les attentes et partager les progrès <u>Engagement des parties prenantes</u> : Renforcer la confiance et la collaboration avec le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour une meilleure appropriation <u>Flexibilité opérationnelle</u> : Mobiliser pleinement l'expertise de TNC aux niveaux national, régional et mondial pour soutenir la mise en œuvre du programme

La mise en œuvre du projet montre que la coordination multi-acteurs reste un défi : retards de validation, turnover, faible disponibilité des équipes, préparation logistique limitée. Les missions pilotes et les activités de terrain (RIL-C, IRN, contrôle des concessions) ont révélé la nécessité d'une meilleure anticipation opérationnelle et d'un équipement renforcé – la DGF n'a véritablement gagné en capacité qu'après la réception de deux bateaux et quatre motos.	- Structurer une planification conjointe annuelle entre DGF–AEAFFB–ANPN–TNC. - Déployer un système de suivi opérationnel (missions, logistique, personnel, matériel). - Anticiper les besoins en matériel et leur maintenance en collaboration avec la DGF.	- Intégrer ces mesures dans le manuel de procédures et les faire valider par le CT. - Consolider l'appui matériel et logistique dans le plan de travail mis à jour (boats, motos, GPS, drones...). - Renforcer durablement les équipes qui seront en charge du RIL-C, de l'unité d'élite et du registre de certification
Les discussions du CT ont mis en lumière que la définition des normes nationales de certification ne peut avancer sans une clarification explicite de la posture gouvernementale sur la certification obligatoire, du calendrier d'application, et des modalités d'alignement avec le nouveau Code forestier (toujours en révision). Ce flou complique les travaux techniques et rend difficile l'engagement des opérateurs privés.	- Élaborer, avec la DGF et AGANOR, une note de position gouvernementale sur la certification obligatoire. - Prioriser une feuille de route normative progressive : normes → tests RIL-C → finalisation → adoption. - Organiser, sous l'égide du CT, un atelier national de cadrage des normes (FSC, PAFC, exigences nationales).	- Alignement des activités CAFI 2/CAFI 3 Forêts avec le calendrier réel de finalisation du Code forestier. - Intégration d'un pilier « clarification des orientations politiques » dans le plan de travail révisé. - Documentation de cette clarification dans le registre de certification et les protocoles RIL-C.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant) –

N/A

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du Tableau évaluation de la performance de la Section 4.1) ainsi que les dates d’approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d’investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

N/A

Veuillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l’objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	N/A	N/A	N/A
Suivi-évaluation	N/A	N/A	N/A

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d’impact environnemental et social

Une étude d’impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui ☐, indiquer la date : Non ☒

Dans l’affirmative, veuillez

- 1) Fournir un hyperlien à cette étude
- 2) Décrire brièvement ses conclusions majeures et/ou mises à jour au cours de la période
- 3) Indiquer si des révisions ont été effectuées

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui ☐ Non ☒

Dans l'affirmative, veuillez

1. Fournir l'hyperlien
2. Décrire la mise en œuvre et suivi du plan de gestion environnementale et social au cours de la période
3. Indiquer s'il y a des retards ou problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du PGES au cours de la période

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

- 1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :

Mécanisme de gestion des plaintes non encore mis en place

- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet

N/D

- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours
- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre).

- Fournir des détails spécifiques dans les descriptions des risques
- Détailler de manière précise les mesures qui ont été/seront prises pour atténuer les risques et indiquer la personne/l'acteur responsable.
- Expliquer clairement la méthodologie utilisée pour la notation

Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Le changement de priorités gouvernementales	Politique et gouvernance.	Stable	Un dialogue permanent avec les institutions est maintenu afin de favoriser un haut niveau d'engagement	TNC	Tout au long du projet
			Un comité technique a été mis en place et opérationnalisé avec un mandat décisionnel, afin de renforcer la gouvernance, accélérer les prises de décision et assurer une coordination efficace des actions du programme	TNC	Tout au long du projet
Capacité faible des institutions à gérer et comptabiliser les fonds en utilisant des normes de vérification et de rapportage internationale	Gestion administrative et financière	Stable	Un dialogue et un soutien aux administrations dans leur rapportage financier et technique est établi. Celui-ci permet également de maintenir un haut niveau de contrôle d'atténuation des fraudes	TNC	Tout au long du projet
			Manuel des Procédures du Programme Un manuel est en cours d'élaboration pour améliorer l'efficacité interne et la collaboration (clarification des rôles et processus ; facilitation de la communication ; optimisation de la coordination et le reporting)	TNC	Tout au long du projet

	Choose an item.				

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		X
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		X
Investigations		X
Sanctions		X

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	Tout le staff du programme et le staff support – Obligation pour le staff – « Formation Ethics et compliance »	Tout le staff du programme et le staff support – Obligation pour le staff – « Formation Ethics et compliance »
Nombre de consultants formés / nombre total	Pas de formation pour les consultants mais lettre d'engagement a une tolerance zero a la fraude et a la corruption	Pas de formation pour les consultants mais lettre d'engagement a une tolerance zero a la fraude et a la corruption
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	N/A	N/A
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	Tout le staff du programme et le staff support – Obligation pour le staff – « Formation Ethics et compliance »	Tout le staff du programme et le staff support – Obligation pour le staff « Formation Ethics et compliance »
Nombre de consultants formés / nombre total	N/A	N/A
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

11. Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** (préalablement sauvegardés dans [l'Espace collaboratif](#) du projet).*

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Rappel : Placer sur [l'Espace collaboratif](#), copier l'hyperlien ici et annexer par email l'[Annexe 1](#) ou [Annexe 2](#) en fonction de la nature de votre projet.

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

Rappel : Placer sur l'Espace collaboratif, copier l'hyperlien ici et annexer par email le [tableau 8.2](#) relatif aux informations financières complété en format Excel.

3. Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des **personnes qui peuvent être identifiées et comptées** par le projet **et qui savent qu'elles reçoivent du soutien**)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des **personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément**. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.